Second contrat de rivières Brévenne Turdine 2009/2014

Action B1-1-2

Restauration de la continuité écologique sur le Perroquet

Phase II « Substitution de la buse de *la Voisinée Marsande* par un dallo »

La réalisation de la seconde phase du programme de restauration de la continuité écologique sur le Perroquet a débuté le Lundi 9 Novembre 2013.

Cette intervention avait pour but de supprimer un obstacle infranchissable aux espèces aquatiques (chute aval, manque de rugosité et faible lame d'eau dans l'ouvrage) par un dallo de forme rectangulaire calé sur la pente naturelle du cours d'eau à une côte altimétrique inférieure.

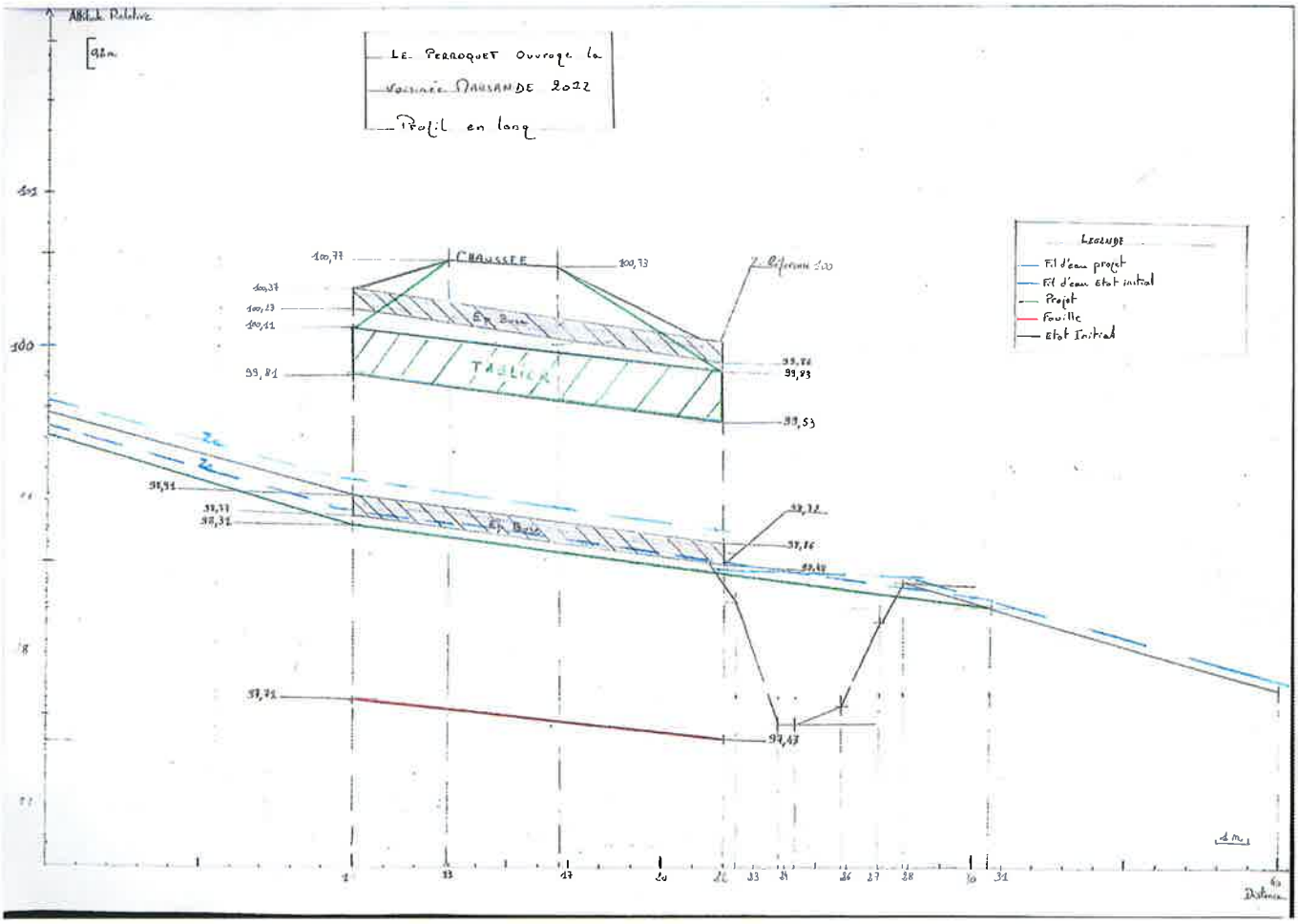

Profil en long Etat Initial/Etat Projet
SYRIBT 2012

La pêche de sauvetage a été réalisée le Vendredi 6 Septembre 2013 et s'est poursuivi par un sauvetage nocturne des écrevisses à pieds blancs. Un deuxième passage nocturne a été effectué le Lundi 9 Septembre après mise en place de la dérivation des eaux.

Mise en dérivation des eaux. Berceau de matériaux graveleux d'apport afin de limiter les perturbations sur le milieu récepteur

Suite à l'évacuation de l'ouvrage existant et au terrassement aux côtes projet, un radier de pose en béton a été confectionné. La pente de cet ouvrage (2%) respecte la pente naturelle du Perroquet et sa côte d'arase amont se situe 0.5m sous la côte de fond de lit théorique permettant ainsi d'obtenir une côte d'arase du futur ouvrage 0.3m sous la côte théorique de fond de lit du Perroquet

Mise en place des voiles préfabriqués sur le radier de pose à une côte d'implantation inférieure au fond de lit théorique du Perroquet

Après réalisation de l'ouvrage une rampe en enrochement libre a été confectionnée en aval de l'ouvrage afin de maitriser les altitudes fond de lit/fil d'eau sous l'ouvrage.

L'intérieur de l'ouvrage a été remblayé avec des matériaux graveleux de granulométrie grossière offrant ainsi une matrice propice au piégeage des éléments plus fins charriés par le ruisseau lors de l'ajustement de son profil en long.

Les clôtures ont été remise en état en procédant, après accord du propriétaire à un recul par rapport au pied de berge offrant ainsi la possibilité à une végétation spontanée et adaptée de se réimplanter.

Modification des écoulements au sein de l'ouvrage avant et après chantier.

Suppression de la chute en aval de l'ouvrage Avant/Après chantier

Le chantier s'est achevé le Jeudi 3 Octobre 2013.

Les buses extraites sur site seront réutilisées au cours de l'année 2014 pour supprimer un nouvel infranchissable sur le cours d'eau Turdine.

MB 11-2013